

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

- Responsable Éducatif
- Médecin Coordonnateur
- Secrétaire
- Psychologue
- Neuropsychologues
- Aide Médico-psychologique
- Éducateur spécialisé
- Assistantes sociales
- Ergothérapeute
- Infirmière
- Enseignante Activité Physique Adaptée



NOUS CONTACTER

IUR VALMANTE SUD
SAMSAH VALMANTE

42, boulevard de la Gaye
13009 Marseille

Tél. : **04 88 22 86 03**



POUR TOUTES INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS :

samsah_valmante@ugecam.assurance-maladie.fr



DQDIR160V3 du 17/07/2025

GRUPE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR CORSE
UGE CAM
Soigner, rééduquer, réinsérer : la santé sans préjugés

VOUS INFORMER
SUR VOS DROITS



SAMSAH VALMANTE

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT
MÉDICO-SOCIAL
POUR ADULTES HANDICAPÉS
DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE RÉADAPTATION
(IUR) VALMANTE SUD

CPAM13 – Communication Création Graphique – 01/2026 • Imprimé sur du papier éco-responsable FSC

GRUPE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR CORSE
UGE CAM
Soigner, rééduquer, réinsérer : la santé sans préjugés



UN SAMSAH, POURQUOI ? POUR QUI ?

Créé en 2009, le SAMSAH Valmante est un Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés constitué d'une équipe pluridisciplinaire qui intervient à domicile ou à partir du domicile de la personne.

C'est un service du Groupe UGECAM PACA et Corse (Union pour la Gestion des Établissements des Caisses de l'Assurance Maladie Provence Alpes Côte d'Azur et Corse).

Le SAMSAH contribue à la réalisation du parcours de vie définie avec la personne, en lui permettant d'accéder à l'ensemble des services proposés par la collectivité.

Le SAMSAH s'adresse aux personnes adultes âgées de 18 à 65 ans, en situation de handicap moteur avec ou sans troubles associés.

La personne doit être orientée par la Commission des Droits et de l'Autonomie de la Personne Handicapée (CDAPH) de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

LES MISSIONS

- Favoriser le développement des compétences de la personne.
- Être attentif à toute expression de souffrance physique ou psychique.
- Renforcer le pouvoir d'agir de la personne et son autodétermination.
- Favoriser la participation à une vie sociale, citoyenne, culturelle et sportive.
- Accompagner vers et dans l'habitat.
- Favoriser et coordonner l'accès aux soins.
- Accompagner vers et dans l'emploi, la formation.
- Soutenir les aidants.
- Mettre en place des moyens de compensation en lien avec la situation de handicap (aide humaine et aide technique).
- Accompagner la personne dans son parcours de soin.



LE FONCTIONNEMENT

Le SAMSAH intervient sur Marseille et les communes avoisinantes.

L'équipe du SAMSAH favorise une organisation partenariale et coordonnée des acteurs de proximité pour assurer l'accompagnement et la continuité du parcours de la personne accueillie.

Après analyse des demandes et des besoins de la personne, un projet personnalisé est co-construit afin de favoriser et/ou de maintenir son autonomie et son indépendance.

Le SAMSAH est un service financé par l'ARS PACA et le Conseil départemental. Il délivre des prestations gratuites au regard des besoins médico-sociaux de la personne accueillie.